



MUNICIPALITE

**PREAVIS N° 17/2018
AU CONSEIL COMMUNAL**

Refonte complète du site web de la Ville www.vevey.ch

Séance de la commission

Date	Mercredi 26 septembre 2018 – 19h00
Lieu	Hôtel de Ville, salle n°6

Vevey, le 27 août 2018

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Introduction

La version actuelle du site web de la Ville www.vevey.ch a été mise en service en 2003, il y a plus d'une dizaine d'années. Elle reprenait de plus certains codes et une partie de l'organisation d'un premier site géré par un webmaster externe à la fin des années 1990. Ainsi, malgré quelques adaptations (notamment l'ajout de la partie concernant la mise en ligne des documents du Conseil communal et les ordres du jour des séances) et améliorations mineures apportées ces dernières années, le site, bien que riche en informations, est maintenant complètement obsolète et doit être intégralement repensé pour intégrer les dernières technologies, ainsi qu'une navigation et un design adaptés aux périphériques actuels, y compris tablettes et smartphones.

Cette refonte complète du site web www.vevey.ch est prévue au programme de législature et est très attendue. Elle constitue un gros chantier où les attentes de multiples groupes d'utilisateurs (services de la Ville devant partager de l'information, municipaux, conseillers communaux, habitants, citoyens, touristes ou simples internautes) doivent être prises en considération et satisfaites dans la mesure du possible. Pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs, le nouveau site sera axé sur les prestations fournies plutôt que sur l'organisation des services. Il sera également plus avancé dans le domaine de la cyberadministration en offrant à terme davantage de prestations en ligne.

Pour disposer d'une expertise sur ce dossier et d'une aide supplémentaire (bien nécessaire dans un contexte de mise en place en 2018 des nouveaux programmes de gestion communale ProConcept et Nest, ainsi que de la GED, qui sollicite beaucoup la DSI), la DSI travaille sur ce projet avec un consultant de la société Cobweb. Ce mandat a fait l'objet d'une communication au Conseil communal en 2017.

Nécessité de cette refonte complète :

Un site obsolète et une information difficile à trouver

Le site actuel est devenu complètement obsolète aussi bien dans sa structure d'organisation des données que sous son aspect technique. Ainsi www.vevey.ch présente actuellement les informations rangées sous les différents services ou secteur de la Ville, ce qui n'est pas pratique pour les visiteurs du site et les habitants qui ne devraient pas avoir à connaître l'organisation administrative de la Ville pour pouvoir trouver une prestation ou un renseignement ! Ce point sera corrigé dans le futur site qui sera axé sur les prestations à l'utilisateur et sur les informations, plutôt que sur la structure administrative de la Ville.

Du côté technique également, le site www.vevey.ch montre bien son âge avec notamment un affichage pensé pour des ordinateurs affichant une résolution autour de 800 x 600 qui convenait pour les machines de l'époque. Cet affichage et la navigation proposée ne sont ainsi plus guère adaptés ni pour les hautes résolutions des PC actuels, ni pour les nouveaux appareils que sont les tablettes ou les smartphones.

Une cyberadministration limitée

Du côté de la cyberadministration, le site www.vevey.ch n'est guère interactif et se limite à fournir un certain nombre de formulaires PDF téléchargeables ou d'autres formulaires à compléter en ligne permettant d'effectuer quelques commandes de prestations. Le nouveau

site devra naturellement profiter des avancées techniques dans la cyberadministration (systèmes d'authentification, paiement en ligne, systèmes d'échanges de données au plan cantonal ou fédéral) pour fournir à terme des prestations interactives plus nombreuses et mieux intégrées qu'actuellement.

Une accessibilité problématique pour les personnes handicapées

Le site actuel n'offre pas vraiment d'outil permettant de faciliter l'accès pour les personnes souffrant de handicap. Le nouveau site www.vevey.ch devra impérativement répondre aux normes actuelles d'accessibilité.

Un des points du programme de législature

La Municipalité étant consciente de l'obsolescence du site actuel, on peut également relever que la refonte du site web www.vevey.ch constitue un des éléments importants du programme de législature.

Démarche menée :

S'agissant d'un domaine bien particulier, qui s'est beaucoup complexifié ces dernières années, et pour lequel des compétences métier sont requises, la DSI qui mène ce projet, en collaboration avec le secteur de la communication du Secrétariat municipal, a fait appel à la société Cobweb spécialisée dans le domaine de la création web. Celle-ci l'a ainsi appuyée sur ce dossier et notamment pour établir le cahier des charges pour la refonte du site web.

Pour ce faire, Cobweb a analysé le site actuel (pages clés selon les statistiques, comportement des utilisateurs), procédé à l'interview des différents acteurs, structuré les besoins et aidé à établir une stratégie digitale pour bien positionner le nouveau site. Les services communaux ont été associés à la démarche par le biais d'ateliers participatifs où les représentants des services ont pu faire part des besoins des différents secteurs de l'administration. La Commission de la communication et de l'informatique, réunie à plusieurs reprises entre l'automne 2017 et le printemps 2018, a également été associée à la démarche et à la préparation du cahier des charges.

Ce travail a été compilé et intégré dans le cahier des charges qui fait partie des documents de l'appel d'offres lancé à mi-mai 2018.

Grandes lignes de ce projet de refonte :

Le projet de refonte complète du site a été découpé dans les 3 axes suivants : information, cyberadministration et vie politique, qui seront également des phases de réalisation, comme tout ne pourra pas être effectué pour le printemps 2019. Le délai est en effet serré et certaines évolutions demanderont d'avoir avancé sur d'autres points. Ainsi les documents du Conseil seront-ils à terme hébergés et mis à disposition par la GED de la Ville, ce qui demandera bien sûr que ce stockage soit prêt et que les sécurités d'accès aient été conceptualisées et mises en place. De même, la cyberadministration s'enrichira dans un deuxième temps avec par exemple le processus d'*e-déménagement* (annonce et traitement des déménagements par voie électronique) en train de se mettre en place au niveau suisse.

La première phase, qui devra être réalisée pour le printemps 2019 est l'axe *communication/information*, soit principalement l'information et les renseignements à destination des citoyens et habitants. Comme le but est bien sûr de ne pas perdre en fonctionnalités par rapport au site actuel, une partie cyberadministration simple, avec les prestations les plus demandées, sera incorporée dans cette phase. Parallèlement, la partie *document du Conseil* sera adaptée pour continuer à fonctionner et à fournir les mêmes services.

En 2^{ème} phase, c'est la cyberadministration qui sera complétée notamment avec l'ajout de nouvelles prestations pilotées par la Confédération et/ou le Canton, comme par exemple l'*e-déménagement* déjà cité. D'autres prestations communales seront bien sûr elles aussi digitalisées.

En 3^{ème} phase, c'est l'axe *vie politique* qui sera amélioré avec le transfert dans la GED des documents du Conseil communal. Le but est bien sûr là d'avoir un moteur de recherche plus performant que l'actuel, pour mieux répondre aux besoins des conseillers communaux et des citoyens.

Objectifs et points forts de la refonte prévue :

Les objectifs principaux du nouveau site sont les suivants :

- fournir pour le printemps 2019 une nouvelle vitrine internet moderne et attractive pour les habitants et visiteurs de la Ville de Vevey
- offrir un affichage dynamique et une navigation adaptée à tous les terminaux, que ce soient des ordinateurs, des tablettes ou des smartphones
- respecter les normes d'accessibilité et permettre un accès amélioré pour les personnes souffrant d'un handicap
- fournir un site axé et réorganisé par prestations pour faciliter et améliorer la navigation et l'accès aux informations et services
- améliorer la cyberadministration et la fourniture de prestations en ligne sur le site
- fournir un accès et une recherche améliorée pour les documents du Conseil communal

Développement durable

Ce projet présente plusieurs avantages dans l'optique du développement durable.

Au niveau environnemental, le développement prévu de la cyberadministration et la numérisation des démarches permettront de réduire un peu certains déplacements individuels.

Concernant l'aspect social, les avantages sont les mêmes pour les habitants et citoyens qui pourront à terme remplir en ligne certaines démarches et éviter de se déplacer. Naturellement, les prestations numérisées seront toujours disponibles en venant aux guichets, afin de ne pas défavoriser les populations les moins connectées.

Enfin, au niveau économique, le nouveau site web permettra de promouvoir l'image de la Ville de Vevey et de rendre les prestations de l'administration plus efficaces.

Appel d'offres

Du fait des montants prévisibles pour ce travail de refonte du site web de la Ville (moins de CHF 250'000.-- HT), c'est un appel d'offres sur invitation qui a été lancé en mai 2018. Au total, 10 sociétés, dont plusieurs installées à Vevey, ont été invitées à participer et 7 ont finalement remis une offre à la DSI pour l'échéance, à mi-juin 2018.

Sur ces 7 offres, 2 ont été recalées, car ne répondant pas aux critères obligatoires, et une troisième, trop chère, n'a pas été retenue. Ce sont ainsi les offres de 4 sociétés qui ont fait l'objet d'une étude plus poussée et parmi lesquelles sera retenue celle qui sera adjudgée par la Municipalité, pour autant que ce préavis soit accepté par le Conseil communal.

Détail des coûts

Les coûts de ce projet, calculés sur 4 ans conformément à la loi sur les marchés publics (réalisation 1^{ère} année et 3 années de maintenance) se sont révélés proches du seuil de CHF 250'000.-- HT pour les 4 offres parvenues en finale. Le choix de la solution n'étant pas

encore effectué au dépôt de ce préavis, la DSI demande donc un montant proche de ce seuil pour avoir toute latitude.

Aussi pour pouvoir financer la refonte complète du site web www.vevey.ch, l'accompagnement par la société Cobweb et la reprise des données, est-ce une enveloppe totale de CHF 350'000.-- TTC que demande la DSI. Ces coûts se décomposeraient selon le tableau ci-dessous.

Description	Montants TTC
Mandat d'accompagnement et de suivi du projet par la société Cobweb	CHF 65'000.--
Refonte complète du site web et 3 années de maintenance du site	CHF 265'000.--
Aide à la reprise des données par fournisseur du site actuel	CHF 8'000.--
Travail de l'intégrateur de la GED pour la mise à disposition des documents du Conseil depuis la nouvelle GED de la Ville	CHF 12'000.--
Total	CHF 350'000.--

Aspect financier

Plan des investissements

Cet objet figure au plan des investissements pour un montant de CHF 150'000.-- qui avait été largement sous-estimé.

Financement

Le financement de cet investissement sera assuré par la trésorerie courante.

Amortissement

Nous proposons d'amortir le crédit de CHF 350'000.-- TTC demandé par le présent préavis par un amortissement annuel de CHF 70'000.-- pendant 5 ans.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

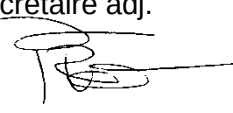
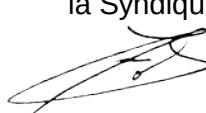
LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis no 17/2018, du 27 août 2018, concernant la refonte du site web www.vevey.ch
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 350'000.-- TTC pour financer la refonte complète du site web www.vevey.ch, l'aide à la reprise des données et l'accompagnement du projet par la société Cobweb;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte "Dépenses d'investissements";
3. d'amortir cette dépense par un amortissement annuel de CHF 70'000.-- pendant 5 ans;
4. de confier le pilotage de ce projet à la Direction des systèmes d'information, en collaboration avec le Secrétariat municipal;

Au nom de la Municipalité
la Syndique la Secrétaire adj.



Elina Leimgruber Pascale Bacher

Municipal-délégué : M. Michel Agnant, municipal-directeur